

**Municipalité de Rivière-à-Pierre
MRC de Portneuf**

Procès-verbal de la séance extraordinaire dûment convoquée du Conseil de cette Municipalité, tenue au centre communautaire le 23 janvier 2018 à 19h30, à laquelle sont présents:

Son Honneur madame le maire	Andrée St-Laurent
Madame la conseillère	Danielle Ouellet
Messieurs les conseillers	Denis Bouchard
	Alain Lavoie
	Jacquelin Goyette
	Jason Gauvin-Landry
	Patrick Delisle

formant quorum.

Madame Pascale Bonin, directrice générale et secrétaire-trésorière, est aussi présente.

Étaient absents Messieurs Denis Bouchard et Patrick Delisle, conseillers

La directrice générale donne lecture de l'avis de convocation lequel a été signifié tel que requis par le Code municipal à tous les membres du Conseil le 16 janvier 2018. Un avis public a aussi été affiché en date du 16 janvier 2018 tel que requis par le Code municipal. Tel qu'il appert dans cet avis de convocation, la présente séance a pour but la prise en considération des sujets ci-dessous:

1. Adoption du budget 2018
2. Adoption du programme triennal d'immobilisations 2018, 2019 et 2020

2018-01-24

Adoption du budget 2018

Il est proposé par M. Jason Gauvin Landry
Et résolu à l'unanimité des membres présents

D'adopter le budget 2018 pour la municipalité de Rivière-à-Pierre tel que déposé.

Adoptée

2018-01-25

Adoption du programme triennal d'immobilisations 2018, 2019 et 2020

Il est proposé par M. Alain Lavoie
Et résolu à l'unanimité des membres présents

D'adopter le programme triennal d'immobilisations 2018, 2019 et 2020 de la municipalité de Rivière-à-Pierre tel que déposé.

Adoptée

Période de questions

L'ordre du jour étant épuisé, il est proposé par M. Jacquelin Goyette de lever la présente séance. La séance est levée par madame le maire à 19h50.

Andrée St-Laurent, maire

Pascale Bonin, directrice générale et
secrétaire-trésorière